

## REGLES DE SELECTION POUR LES EPREUVES DE REFERENCE SENIORS 2010

### 1. LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE PARIS (FRA) DU 04 AU 13 NOVEMBRE

Dans chacune des six armes sont désignés quatre titulaires et un remplaçant pour participer aux épreuves individuelles et par équipes.

#### Composition des commissions de sélection.

« Par délégation expresse du Bureau, les désignations et les sélections des tireurs sont faites, à chaque arme et pour chacune des catégories d'âge Seniors, Juniors et Cadets par :

1. Le Président de la Commission,
2. Le Directeur Technique National ou son représentant,
3. L'Entraîneur National de l'Arme ou son représentant,
4. Un autre membre de la Commission.

En cas de parité la sélection sera soumise au Président de la Fédération. »

[Règlement intérieur de la F.F.E (art. 17.2.4)]

#### Epreuves sélectives.

<b>Fleuret dames</b>	<b>Sabre dames</b>	<b>Epée dames</b>	<b>Fleuret hommes</b>	<b>Sabre hommes</b>	<b>Epée hommes</b>
GDANSK GP 27 février	ORLEANS GP 6 février	BUDAPEST GP 16 janvier	PARIS GP 30 janvier	BUDAPEST GP 6 février	DOHA GP 23 janvier
TURIN GP 6 mars	MOSCOU GP 15 février	ST MAUR GP 20 février	VENISE GP 20 février	MOSCOU GP 13 février	LEGNANO GP 30 janvier
MARSEILLE GP 27 mars	LAMEZIA GP 13 mars	TAUBER 7 mars	ESPINHO 14 mars	PLOVDIV GP 27 février	BERNE 28 février
SEOUL GP 8 mai	ALGER GP 20 mars	Luxembourg 28 mars	SHANGHAI GP 1 mai	ALGER GP 22 mars	STOCKHOLM GP 6 mars
St PETERSB. GP 22 mai	TIAN JIN GP 29 mai	NANKIN GP 15 mai	St PETERSBOURG GP 25 mai	PADOUE GP 29 mai	HEIDENHEIM 27 mars
		MONTREAL GP 29 mai	TOKYO GP 15 mai		PARIS 9 mai

#### Modalités de sélection.

Un classement (appelé « classement sélectif ») sera établi pour chacune des six armes sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus.

Pour les six armes, le premier ou la première de ce classement sélectif sera sélectionné pour l'épreuve individuelle.

Les 3 autres titulaires ainsi que les deux remplaçants (R1 et R2) seront désignés par la commission de sélection.

En cas d'égalité à la première place du classement sélectif il sera tenu compte du ou des meilleurs résultats obtenus lors des épreuves sélectives.

### Calcul des points.

Le classement sélectif sera établi en comptabilisant le nombre de points obtenus par les escrimeurs (es) selon les règles suivantes :

Nombre d'épreuves sélectives prises en compte

<b>Fleuret dames</b>	<b>Sabre dames</b>	<b>Epée dames</b>
1 <sup>ère</sup> aux points sur le résultat des 5 épreuves sélectives	La 1 <sup>ère</sup> aux points sur le résultat des 5 épreuves sélectives	La 1 <sup>ère</sup> aux points sur le résultat des 4 meilleures des 6 épreuves sélectives

<b>Fleuret hommes</b>	<b>Sabre hommes</b>	<b>Epée hommes</b>
Le 1 <sup>er</sup> aux points sur le résultat des 6 épreuves sélectives	Le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>ème</sup> aux points sur le résultat des 4 meilleures épreuves des 5 épreuves sélectives	Le 1 <sup>er</sup> aux points sur le résultat des 6 épreuves sélectives

Grille des points du classement sélectif :

PLACE	POINTS
1 <sup>er</sup>	32
2 <sup>ème</sup>	26
3 <sup>ème</sup>	20
5 <sup>ème</sup> à 8 <sup>ème</sup>	12
9 <sup>ème</sup> à 16 <sup>ème</sup>	8
17 <sup>ème</sup> à 32 <sup>ème</sup>	4
33 <sup>ème</sup> à 64 <sup>ème</sup>	2

Dans les compétitions sélectives, si le compétiteur est éliminé à l'occasion d'un tour de poules de classement il ne lui sera pas attribué de pts même s'il se retrouvait classé 64<sup>ème</sup> ou mieux.

## 2. CHAMPIONNATS D'EUROPE DE LEIPZIG (GER) DU 16 AU 22 JUILLET

Les commissions nationales d'armes auront la possibilité, si elles le jugent nécessaires compte tenu du déroulement de la saison sportive 2010, d'arrêter une sélection partiellement ou totalement différente de celle des championnats du monde de Paris (FRA) de novembre 2010.

**Le fleuret homme à sa demande sera la seule arme à pouvoir modifier sa sélection pour le championnat du monde après le championnat d'Europe.**